



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

Attention : Votre demande fera l'objet d'une étude. La réponse sera effectuée par le service référent en fonction des disponibilités de salles. Elle doit être adressée par écrit à l'aide de cette fiche 3 mois avant l'évènement. L'utilisateur s'engage par la demande à respecter les règlements en cours.

Merci de joindre tout document utile ainsi qu'un courrier à l'attention de Madame le Maire, Catherine VENTURINO-GABELLE. Toute fiche incomplète ne sera pas prise en compte. Toute demande de salle n'équivaut pas à un accord systématique.

Vous êtes* :

- ☐ Une association Barjolaise ☐ Une association hors Barjols ☐ Résidant sur Barjols
☐ Non Résidant sur Barjols ☐ Autre :

Personne responsable* :

Nom, Prénom du demandeur* :
Nom de l'association (*uniquement pour les associations*)* :
Adresse* :
Tél.* :
Courriel* :

Evènement* :

Intitulé exact* :
Type d'évènement* : ☐ Soirée dansante ☐ Spectacle ☐ Réunion/Assemblée générale¹
☐ Conférence ☐ Anniversaire ☐ Mariage ☐ Autre :
1 Les Assemblées Générales pourront se faire dans la salle du Castellàs du lundi au jeudi à partir de 18h00 et le vendredi à partir de 19h00.
Contenu de l'évènement* :
.....
Entrée : ☐ Payant ☐ Au chapeau ☐ Gratuit
Date(s) souhaitée(s)* :
Horaire précis de l'évènement (début/fin)* :
Nombre de personnes attendues :

Salle souhaitée* :

- ☐ Salle des fêtes (365 personnes debout) ☐ Salle du Centre Elias rez-de-chaussée (90 personnes debout)
☐ Salle du Castellàs¹ (115 personnes debout) ☐ Salle de la Piscine Municipale

Formulaire de demande de réservation de salle – Mairie de Barjols

Les données collectées sont traitées par la Mairie de Barjols et ne sont utilisées et conservées que dans le cadre « de demande de réservation de salle communale ».
Au regard de la législation applicable en matière de protection des données (RGPD), vous bénéficiez de plusieurs droits sur vos données à caractère personnel (accès, rectification, effacement, portabilité, opposition et limitation). Vous pouvez exercer ces droits selon la modalité suivante :

• En consultant le lien suivant : <https://agencergpd.fragmos.app/fr/org/commune-de-barjols/public/right-requests>

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données de la mairie de Barjols à l'adresse suivante : dpo-mairiedebarjols@agencergpd.eu
Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).



Mairie de Barjols Service Communication - Associations

1 Les Assemblées Générales pourront se faire dans la salle du Castell as du lundi au jeudi à partir de 18h00 et le vendredi à partir de 19h00.

Documents à fournir :

- ☐ Attestation de responsabilité civile
- ☐ Chèques de cautions (un chèque de 250 euros pour dégradations et un autre de 150 euros pour le ménage non effectué)
- ☐ Règlement du montant de la location (mariage, anniversaire, manifestation payante,...)

Engagements :

- Restitution de la clef de la salle lors de l'état des lieux sortant
- Ne pas faire de double de clef

Salles	Décisions	Tarifs Barjolais en euros		Tarifs hors commune en euros		Tarifs Associations euros				Pièces obligatoires	
		Week-end (vendredi soir au lundi matin)	Journée supplémentaire par jour du mardi au jeudi	Week-end (vendredi soir au lundi matin)	Journée supplémentaire par jour du mardi au jeudi	Semaine	Forfait 2 jours Eté	Forfait 2 jours Hiver	Forfait 1 jour Eté	Forfait 1 jour Hiver	- Assurance civile - Caution chèques Dégradation Ménage
PISCINE	DEC_2016-008	250	125	550	225	300	80	90	50	80	250 150
SALLE DES FETES	DEC_2016-008	300	150	600	300	300	120	160	50	80	250 150
CASTELLAS	DEC_2018-013	150	100	250	100	50/jour			50/jour		250 150
CENTRE ELIAS RDC	DEC_2015-003 pour les asso					175	*25	* 25	*25	* 25	250 150

* payant si association organise une manifestation entrée payante

Fait à :

Le :

Signature du demandeur,
suivie de la mention « Lu et approuvé » :

Signature de Madame le Maire
Catherine VENTURINO-GABELLE :

Cadre réservé à l'administration :

Document suivi par :

Reçu le :

*Champs obligatoires

Formulaire de demande de réservation de salle – Mairie de Barjols

Les données collectées sont traitées par la Mairie de Barjols et ne sont utilisées et conservées que dans le cadre « de demande de réservation de salle communale ». Au regard de la législation applicable en matière de protection des données (RGPD), vous bénéficiez de plusieurs droits sur vos données à caractère personnel (accès, rectification, effacement, portabilité, opposition et limitation). Vous pouvez exercer ces droits selon la modalité suivante :

- En consultant le lien suivant : <https://agencergpd.fragmos.app/fr/org/commune-de-barjols/public/right-requests>

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données de la mairie de Barjols à l'adresse suivante : dpo-mairiedebarjols@agencergpd.eu
Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).